

La Gohellette

N°22 - Juin 2019



Transparence, Rigueur, Equité, Solidarité



A découvrir dans ce numéro :

- Cérémonie Citoyenne
- Challenge Sécurité Routière
- Il était une voix
- Repas du Secours Populaire
- Projets Politique Ville
- Info Logement
- Embellissement du Boulevard Leclerc
- Compostez vos déchets



Je ne peux que me réjouir du net regain de participation constaté lors des Elections Européennes tant au niveau national que local (49% de participation à Sains-en-Gohelle) et forme le vœu que L'Europe soit un vrai levier pour améliorer le sort de sa population. Je souhaite aussi qu'elle soit un pôle de compétitivité par rapport aux autres que sont les USA, la Chine voire la Russie.

L'échéance européenne passée, il reste à peaufiner la préparation de la saison estivale. Sachez que la Municipalité et ses services mettent tout en œuvre pour offrir à nos jeunes et à l'ensemble de la population une palette d'animations qui, je le pense, conviendra à chacun.

Profitez bien en famille, entre amis, de ces moments de convivialité et accumulez de l'énergie pour la rentrée !

A l'automne, je vous présenterai un nouveau projet qui viendra en complément du riche bilan de ces années passées aux fonctions de Maire que vous m'avez confiées en 2014.

Bel été ensoleillé et au plaisir de vous rencontrer au fil du temps !



Alain DUBREUCQ

CÉRÉMONIE CITOYENNE

La cérémonie de citoyenneté est un moment à la fois solennel et convivial où les jeunes citoyens qui viennent d'être inscrits sur la liste électorale, reçoivent leur carte d'électrice ou d'électeur.

C'est l'occasion d'aborder ensemble le sens du mot "citoyenneté", de rappeler les valeurs citoyennes et républicaines : la civilité, le civisme et la solidarité.

Remettre ainsi la carte électorale permet notamment de rappeler le premier droit et devoir citoyen et républicain : le vote qui rythme la vie démocratique.



MÉDAILLES DU TRAVAIL



PROMOTION 14 JUILLET 2018

Lors de la traditionnelle cérémonie du 1er Mai à l'occasion de la fête du travail, 23 médaillés ont obtenu leurs distinctions selon leurs années de service.

Les récipiendaires, accompagnés de leurs proches, se sont vu remettre leur diplôme par Monsieur le Maire et les élus. La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial.



Médailles "ARGENT"

DETOEUF Sylviane
ROBIQUET Claudy
EHRlich Virginie

Médaille "VERMEIL"

FASQUEL Didier

Médaille "ARGENT" et "VERMEIL"

BRONQUART Bernard

Médailles "OR"

BOTTE Philippe
LELIEUX Éric
DELORY Myriam
LEFEBVRE Chantal
RYCKEBUSCH Hervé
TRONINA Pascal

Médailles "GRAND-OR"

LAMPIN Thierry
BETREMIEUX Patrick
FRESNAY Hervé

PROMOTION DU 1ER JANVIER 2019

Médailles "VERMEIL"

LECOCQ Patricia
SAMIEC Marc

Médaille "VERMEIL" et "OR"

JASZCZ Christine

Médaille "ARGENT"

DUPUICH Myriam

Médaille "ARGENT" "VERMEIL" et "OR"

RISSEN Sylvie

Médailles "OR"

GUERARD Francis
HUGUET Dany

Médailles "GRAND-OR"

DESTRE Christian
PENEL Christian

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Après un hommage rendu en souvenir des victimes et des héros de la déportation, c'est sous les trombes d'eau, qu'Alain DUBREUCO était présent aux côtés des associations patriotiques, des porte-drapeaux, des musiciens, des élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal Jeune et de la population pour commémorer le 74ème anniversaire du 8 mai 1945.

On commémore la fin de la guerre mais on commémore surtout la paix qui a suivi ce moment douloureux. C'est un message important qu'il faut transmettre aux futures générations.



NOUVELLE CONCIERGERIE DU STADE



Depuis le 1er Avril dernier, un nouveau visage est devenu familier au complexe sportif municipal. En effet, Céline VERMEESCH a rejoint l'équipe et assure désormais la conciergerie du stade et l'ouverture / fermeture des deux cimetières.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE (RCSC)

Ce dispositif, adopté en conseil municipal le 4 avril dernier, instaure une réserve communale de sécurité civile qui sera placée sous l'autorité du Maire et gérée par son adjoint, Monsieur Jean-Jacques LOOTEN en tant que référent de la Politique de la Ville. Ainsi, tout citoyen souhaitant s'impliquer au sein de la structure pourra faire acte de candidature sur le principe du bénévolat.

S'agissant d'un statut de collaborateur du service public, les seules exigences seront un comportement irréprochable ainsi qu'une aptitude médicale en adéquation avec la fonction. Que le volontaire issu du milieu médical, administratif, des métiers du bâtiments ou autres, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Chaque profil trouvera sa place au sein de la RCSC pour y accomplir des missions de soutien et d'assistance à la population en cas de crise majeure.

Les réservistes qui seront retenus signeront alors un engagement de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Les missions qu'ils auront à accomplir, dans la limite de 15 jours par an seront essentiellement : la participation à l'alerte et l'évacuation de la population, l'aide et l'assistance aux sinistrés lors de catastrophes, comme par exemple : l'accueil dans les centres de regroupement, le nettoyage et la remise en état des habitations suite à une inondation, l'approvisionnement en eau potable, l'appui aux services de secours.

Egalement, ils participeront à des formations ainsi qu'à des exercices de mise en situation afin d'être prêts le cas échéant.

Donc si vous vous sentez l'âme d'un secouriste bénévole et que vous souhaitez donner de votre temps aux autres, n'hésitez plus, engagez-vous.

Vous pouvez d'ores et déjà vous adresser en mairie pour déposer votre candidature.

MAISON DU DROIT ET DE LA JUSTICE

La maison de la Justice et du Droit relève des compétences de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. C'est un établissement judiciaire de proximité qui concourt notamment à la prévention de la délinquance. L'équipe de la Maison de Justice et du Droit vous accueille gratuitement pour toute question et problème de droit, vous informe et vous oriente.

Pour trouver une solution amiable à de nombreux conflits, les conciliateurs interviennent gratuitement et en dehors de tout procès pour les litiges civils.

**Maison du droit et de la justice,
Rue Victor Hugo, Bully les Mines.**

**Des professionnels du droit répondent gratuitement à vos questions.
Permanences les 1er et 3ème jeudis du mois et tous les mercredis de 14h30 à 17h
ou sur rendez-vous au 03-21-29-25-06**



DU NOUVEAU CHEZ TADAO

Après une augmentation conséquente des usagers, Tadao permet aujourd'hui, avec le changement de la ligne 40 par la ligne 18, un passage toutes les 30 minutes.

Pas de modification pour les lignes 12 et 55.

Plus d'informations sur tadao.fr

Bonne route !



VÉHICULE PUBLICITAIRE

Les commerçants et artisans locaux ont pu admirer le magnifique véhicule spécialement conçu pour promouvoir leur activité. En effet, la Municipalité a passé une convention avec la société INFOCOM : en contrepartie de publicités locales à la charge des professionnels. Les services municipaux vont pouvoir bénéficier d'un véhicule gratuitement exception faite du carburant et de l'assurance. Le 3 juin dernier, tous étaient réunis à la salle Trannin pour la réception de celui-ci !

Vous le découvrirez prochainement circulant à Sains-en-Gohelle et aux alentours !



JEUNESSE ET SPORTS



"Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité." *Kofi Annan*

Christelle CZECH, Adjointe déléguée à l'Enseignement et aux Affaires Scolaires

Jean HAPPIETTE, Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports

CHALLENGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Toute l'année, les animateurs du service jeunesse accompagnés d'un ASVP interviennent dans les classes de CM2 des écoles Jaurès et Barbusse afin d'apprendre aux élèves, les règles de la sécurité routière et du déplacement en vélo. Cette sensibilisation s'organise autour d'ateliers théoriques et pratiques. Le 5 Juin dernier, 10 enfants de la Commune ont été sélectionnés pour participer au challenge communautaire à Liévin. Trois d'entre eux se sont qualifiés au challenge départemental le 19 juin à Saint-Martin-les-Boulogne : William CARLUS (7ème) Raphaël THOLUPP (6ème) et Younes AIT MOUDID (5ème). Bonne chance à eux !



UN NOUVEAU COORDINATEUR REP SUR LA COMMUNE !



Après une belle et longue carrière sur la Commune de Sains-en-Gohelle, en tant que professeur de sport, puis coordinateur du Réseau d'Éducation Prioritaire, Tanguy LEMANCEL a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite et le remercions pour le travail accompli pendant de longues années au service des jeunes Sainsois.

Souhaitons la bienvenue à Monsieur Dimitri LENGRAND, nouveau coordinateur REP sur la commune !

SORTIE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 15 Mai dernier, les 10 jeunes élues au CMJ sont allées visiter l'Assemblée Nationale. Accompagnées de Jean HAPPIETTE, elles ont pu découvrir un haut lieu de la démocratie Française. Après la visite guidée, elles se sont restaurées sur les Champs Elysée et ont profité d'un après-midi ensoleillé dans Paris.



CAFÉS "INFORMATION JEUNESSE"

En ces mois de Mars et de Mai, le Point Information Jeunesse de la Commune a organisé 2 actions à destination des jeunes (16 à 25 ans). Ces moments de partage et d'échange, sont l'occasion de les accompagner et de les orienter dans de nombreux domaines.

Les aides au BAFA, permis de conduire ou encore l'accompagnement dans le cadre d'un projet "vacances" ont été au centre des débats. Ces 2 heures de dialogue constructif ont été l'occasion d'informer et d'aiguiller les jeunes dans leurs démarches.



Le Point Information Jeunesse a par ailleurs mis en place, en collaboration avec 2 intervenants du Pôle Emploi de Liévin, son Café IJ (Information Jeunesse) portant sur les métiers, les formations et l'insertion à l'emploi. Les jeunes présents ont pu découvrir et/ou se familiariser avec l'application " Emploi store " mise à disposition de tous les demandeurs d'emploi. Outre la possibilité de suivre et centraliser ses recherches, cet outil innovant permet d'optimiser les démarches, d'effectuer des simulations d'entretien ou encore de cibler les aides.

Nous vous rappelons que la structure reste à votre écoute afin de construire ensemble le projet qui vous correspond.

SECTION FOOTBALL AU COLLÈGE

A la rentrée 2019/2020 le collège Jean Rostand sera doté d'une Section Sportive Football Mixte. 80 candidats ont postulé afin d'intégrer la Section, après 2 jours de tests et étude des dossiers scolaires, 47 élèves de la 6ème à la 3ème ont été retenus.

La Section Sportive Football a pour but de permettre aux élèves de s'épanouir physiquement et intellectuellement, dans la pratique d'un sport qui les passionne, sans que cette passion ne viennent limiter leur apprentissage scolaire. Les élèves bénéficieront d'un suivi scolaire, sportif et médical.

Un enseignement aménagé de 4h/semaine est proposé aux collégiens de la Section avec des horaires spécifiques, qui leur permettront de s'entraîner durant le temps scolaire tout en garantissant une poursuite optimale de leurs études de la 6ème à la 3ème.

Les résultats scolaires et le comportement conditionnant en priorité l'entrée et le maintien au sein de la Section.



JEUNESSE ET SPORTS

VACANCES DE PÂQUES DE LA JEUNESSE

Revivez en images la seconde semaine de vacances durant laquelle de nombreuses activités ont été proposées aux jeunes adhérents du Centre Animation Jeunesse et aux Accueils de Loisirs dans de multiples domaines : Loisirs, Culture et Sports (Ateliers Slam, Hip-Hop, Break Dance, BMX, visite du Zoo de Maubeuge, Soirée "Crêpes Party", Tournoi à "6 balles", Triathlon, ...).



JOURNÉE PORTES OUVERTES DU COLLÈGE

Monsieur THUEUX, Principal du collège Jean Rostand et l'association des parents d'élèves ont décidé d'organiser la traditionnelle journée "portes ouvertes" pour présenter l'établissement aux élèves en fin de cycle élémentaire.

Les futurs collégiens et leurs parents ont visité les locaux de l'établissement et les salles de classe.

Ils ont également participé aux activités sportives, culturelles ou éducatives durant lesquelles les professeurs mettaient tout en œuvre pour répondre aux questions.

Merci au Principal, aux professeurs et à l'association des parents d'élèves.



ATELIER MINI CHEF



Deux fois par mois, des parents et leurs enfants se retrouvent à la salle Trannin afin de participer à l'atelier des Mini Chefs.

Cette action financée dans le cadre d'un projet parentalité par la CAF, la politique de la ville et la municipalité, permet aux familles de partager un moment de complicité autour de l'élaboration de recettes, qu'ils ont préalablement choisies. Cette action permet également d'aborder les sujets d'équilibre alimentaire, d'hygiène de vie, etc...

LA FÉE DES DOUDOUS

Pour les familles fréquentant la Ludothèque, une animation "bien-être et détente" a été menée par le biais de la création d'une ambiance sensorielle (lumière, musique, découverte des matières et des odeurs) qui a plu aux petits comme aux grands. Pour clôturer cette matinée, les participants ont pu apprécier le spectacle interactif " la fée des doudous ".

PRINTEMPS DU JEUNE LECTEUR

Cette année encore, l'équipe du service jeunesse a concocté un programme autour du rire du 1^{er} au 5 Avril. Les enfants des écoles maternelles de la Commune ainsi que les CP de l'école Barbusse ont pu profiter de nombreux ateliers autour du livre durant cette semaine. Les enfants sont tous repartis avec un badge humoristique qu'ils ont eux même confectionné. Pour la clôture du salon, une initiation au Yoga du rire a été proposée aux habitants de la Commune.



Pour la rentrée 2019, veuillez inscrire vos enfants pour toutes les activités périscolaires, restauration, accueils de loisirs et CAJ sur la plateforme MyPeriSchool : www.sains-en-gohelle.fr -> "Mon portail famille - My PeriSchool" code commune : 4ZYQCYZ

CHASSE À L'ŒUF





"La culture, c'est ce qui relie les savoirs et les féconde." Edgar Morin

Alain DUBREUCQ
Maire de Sains-en-Gohelle

IL ÉTAIT UNE VOIX

L'Union Citoyenne Sainsoise, pour la deuxième édition, a organisé son concours de chant qui a réuni 32 participants pour le plaisir des mélomanes venus nombreux. La finale aura lieu le 21 juin à la salle Marguerite, place de la Marne. Les gagnants se produiront le Samedi 6 Juillet lors des Quartiers d'Été.



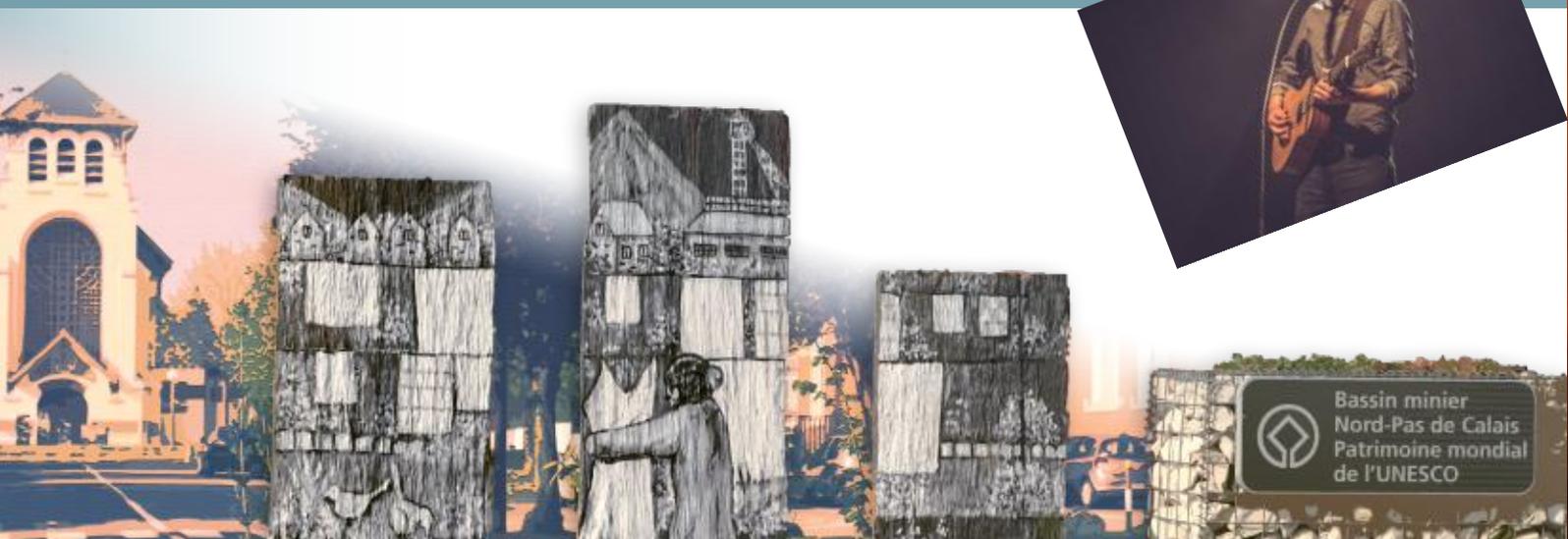
DES ARTS À L'ÉCOLE

Le festival "des arts à l'école", programmé du 23 avril au 22 mai, a permis aux écoles d'organiser des rencontres pluri-artistiques (comédie musicale, théâtre, expos, Musique Assistée par Ordinateur...) entre les établissements scolaires de la Commune, (maternelles, élémentaires, collège) grâce à l'implication des professeurs de l'école de musique et du collège.

Bravo pour ce magnifique programme !



Le concert de Michaël LOME accompagné de l'harmonie et de la chorale du collège initialement prévu le 17 Mai est reporté au vendredi 20 Septembre



Bassin minier
Nord-Pas de Calais
Patrimoine mondial
de l'UNESCO

Succès pour Patrick Sébastien

Connu du grand public depuis près de 40 ans, Patrick SEBASTIEN porte plusieurs casquettes : imitateur, animateur, écrivain ou encore chanteur avec les titres "La Fiesta", "Les Sardines", "Le Petit Bonhomme en Mousse", ...

Le 10 Mai, le saltimbanque est venu présenter son spectacle "avant que j'oublie", une occasion de découvrir un homme libre en toute intimité.

Libre, mais aussi entier et surtout sans filtre, cet artiste, issu de Corrèze, a retracé son parcours, a partagé ses joies, ses excès mais surtout ses valeurs.

Drôle, tendre, émouvant, sans limite, Patrick SEBASTIEN a dit tout ce qu'il n'a jamais pu dire à la télévision.

Sketches, images rares, chansons à texte, imitations, secrets jamais dévoilés, le public ravi et conquis, a découvert une autre facette de l'immense talent de l'artiste.



Sous le charme de David Hallyday

Après une première partie assurée avec brio par Arno SANTAMARIA, David HALLYDAY est arrivé sur scène, soutenu par son équipe de talentueux musiciens.

Pendant près de deux heures, les centaines de fans ont vibré au son des anciens et nouveaux succès du fils de Johnny : "ma dernière lettre", "j'ai quelque chose à vous dire" ou encore l'hommage avec "Sang pour Sang", chanson écrite pour son papa.

Au piano, aux percussions ou à la guitare, l'artiste s'est éclaté sur scène, dès le premier titre. Un spectacle fort en émotion et une communion parfaite avec le public. Comble du spectacle, l'auteur-compositeur-interprète est allé à la rencontre de ses fans en descendant dans le public pour un moment de partage qui restera comme l'une des images fortes de cette très belle soirée culturelle.

Après une standing ovation et un rappel, David HALLYDAY a quitté la scène tout sourire. Un sourire partagé par les nombreux spectateurs qui ont vécu une soirée magique.





"La vie est la plus belle des fêtes." Julia Child

Véronique VOLCKAERT
Adjointe déléguée à la Vie Associative, aux Festivités, aux Commerces et Artisanat Local

MARCHÉS NOCTURNES D'ÉTÉ



TOUS LES LUNDIS DE JUILLET
de 17h00 à 20h30 - Place de la Mairie



NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

Samedi 6 Juillet - Stade Municipal

Colorful Walk dès 9h30

Animations Gratuites de 11h à 18h

Spectacle et Feu d'Artifice dès 20h30

FÊTE FORAINE

Les attractions et les manèges, ainsi que les stands de tirs ou de vente de friandises se sont installés dans le Boulevard Général de Gaulle du 8 au 19 mai.

Lors de ces deux semaines, la Municipalité et les forains ont pu vous proposer un feu d'artifice ainsi que le passage de super héros déambulant le long de la fête à la rencontre des jeunes et des moins jeunes.



PARCOURS DU COEUR

Dimanche 14 avril, nombreux étaient les marcheurs à se réunir salle des Acacias pour le parcours du cœur. Ce dernier a été organisé sur proposition des randonneurs sainsois en collaboration avec la Municipalité, sur une distance de 10 kilomètres de randonnée.

Cette manifestation s'inscrit dans la campagne des parcours du cœur initiée par la Fédération Française de Cardiologie. Une importante documentation sur les risques cardio-vasculaires a été mise à disposition pour tous.



REPAS DU SECOURS POPULAIRE

Ce même dimanche 14 Avril, les bénévoles du Secours Populaire de Sains-en-Gohelle organisaient le repas solidaire de l'association.

Plus de 140 convives ont participé à cet événement qui a recueilli toutes les satisfactions en ce qui concerne l'ambiance, la qualité du repas et l'esprit familial qui y régnait.

Le Maire, Alain DUBREUCQ, a félicité le Président, Rodolphe GRADISNIK, et l'ensemble des bénévoles pour cette très belle manifestation.



MERCREDI 22 JUILLET DE 15H À 19H

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

À LA SALLE DES FÊTES



POLITIQUE DE LA VILLE



"La politique de la ville, c'est quoi ? La politique de la ville, née au début des années 80, est une politique publique d'exception. Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, de favoriser la cohésion sociale, en développant une intervention publique renforcée dans des quartiers urbains en difficulté."

Jean-Jacques LOOTEN

Adjoint délégué à l'Environnement et à la Politique de la Ville

COMITÉS DE QUARTIER

Depuis le 11 mars, les sainsois ont de nouveaux représentants des quartiers.

Les 3 comités sont maintenant en place, prêts à porter une oreille attentive à vos sollicitations et à vos propositions relatives à la vie de votre quartier.

Pour le quartier N°1, Madame Catherine MORIVAL, Présidente, domiciliée 8 place Jean Jaurès attend vos mails à l'adresse : morivalcathy0@gmail.com



Pour le quartier N°2, Madame Anne-Catherine RZEPA, Présidente, domiciliée 107 rue Alfred de Vigny recevra vos idées par mail à l'adresse : annecath2104@aol.com

Quant au quartier prioritaire de la Cité 10, il est représenté par Madame Claudine NIEDWICZ, Présidente du Conseil Citoyen, sis 8 rue d'Arles que vous pouvez contacter via l'adresse mail : conseilcitoyensains@gmail.com

MURET DU CIMETIÈRE

Le mur du fond du vieux cimetière était particulièrement dégradé. Dans le cadre de la Politique Ville, les bailleurs sociaux (Maisons et cités en l'occurrence) ont la possibilité d'aider les communes en contrepartie d'une exonération partielle de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties). C'est donc le chantier qui a été identifié vu qu'il se trouvait dans le quartier prioritaire. Les travaux sont réalisés dans le cadre d'un chantier école par l'association 3ID et Monsieur le Maire a souhaité que ce soit cinq sainsois qui bénéficient de ces contrats.

Rendez-vous dans quelques semaines pour apprécier le résultat !



ATELIER " LES PETITS LUTINS "

Depuis quelques semaines, le Conseil Citoyen a mis en place des ateliers créatifs qui accueillent les enfants de 8 à 16 ans, chaque mercredi et samedi de 14 à 17 heures, à la maison citoyenne située au cœur de la cité 10, au 8 rue d'Arles. L'atelier " les petits lutins" propose des activités de peinture et de travail manuel à partir d'objets de récupération.



Pour participer à ces activités, il suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 5 euros. Renseignements au 06.11.19.51.82 ou sur facebook : Conseil Sainsengohelle.

LA POLITIQUE DE LA VILLE SOUTIENT LA JEUNESSE

Dans le cadre de la Politique de la Ville, l'Etat subventionne deux projets proposés par le service Jeunesse de la Ville de SAINS EN GOHELLE.

Le premier "Expression au Service de la Citoyenneté" a pour objectif de développer la citoyenneté, de favoriser le vivre ensemble, ainsi que les échanges et la réflexion des habitants du quartier prioritaire. Plusieurs actions ont déjà été menées lors des dernières vacances d'avril telles un atelier "expression Slam/Vidéo" avec les enfants des Accueils de Loisirs ou un atelier "expression corporelle" avec les jeunes du CAJ.

Le second "Parentalité" vise à soutenir les fonctions parentales.

Dans cette optique, le service jeunesse propose des animations :

- 1 - "Vis ma vie de parent", deux lundis par mois, de 9 h à 11 h au CAJ ;
- 2 - L'action "Passerelle" permet un passage facilité vers l'école et une meilleure intégration scolaire ;
- 3 - Les ateliers "bébé lecteur" et "grand lecteur" sont à l'origine de l'évènement "le Printemps du Jeune Lecteur" qui a eu lieu du 1er au 5 avril. Des interventions au sein des écoles "moments à histoires" et des rencontres autour du livre avec les parents complètent le dispositif ;
- 4 - La cuisine réunit aussi les familles lors des ateliers "mini-chef" qui sont organisés un mercredi sur deux, à la Salle Trannin, où adultes et enfants mettent en œuvre des recettes sucrées ou salées adaptées dès l'âge de 4 ans.



L'ACTION SOCIALE



"Exprimer c'est s'enrichir ; c'est encore un geste social ; c'est communiquer aux autres son bonheur, sa joie, sa pensée et attendre la réponse." J.-Léopold Gagner

Martine HAUSPIEZ, Adjointe déléguée au Logement

Mauricette FLOCTEL, Conseillère Municipale déléguée auprès du "Bel-Âge"

Jean-Jacques CAPELLE, Adjoint délégué aux Affaires Sociales, Vice-Président du CCAS

COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES

Les communes de Bully-les-Mines, Sains-en-Gohelle, Grenay et Mazingarbe se sont associées pour proposer aux jeunes de 16 à 18 ans une action qui vise à les initier à l'esprit d'entrepreneuriat.

Concrètement, les jeunes créent une activité économique éphémère dans le cadre d'une coopérative. Les jeunes peuvent ainsi proposer aux particuliers ou aux entreprises de leur quartier des prestations telles que du jardinage, de la peinture, des livraisons, des déménagements ...

16 jeunes (dont 4 pour Sains-en-Gohelle) sont potentiellement susceptibles d'intégrer cette action qui sera implantée sur la commune de Bully-les-Mines pendant les mois de juillet et août.

Les jeunes seront accompagnés par deux animateurs, qui les initieront au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, à la gestion coopérative.

En tant qu'entreprise, la coopérative verse un petit revenu à chaque jeune dont le montant est fonction des revenus générés par leur activité. Renseignements au CCAS 03-21-44-91-68.

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les vendredis 17 et 24 mai dernier, nos aînés étaient invités à participer à des jeux intergénérationnels avec les enfants de l'école maternelle La Fontaine.

Ces deux après-midi clôturaient les ateliers "Mémoire" juste avant la trêve estivale.

Un goûter, qui a fait la joie des petits et des grands, était offert par



LA CANICULE ET NOUS

Le Plan Canicule, mis en place du 1er juin au 15 septembre 2019, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Dans le cadre de ce plan, nous invitons toutes les personnes âgées, handicapées ou isolées qui le souhaitent à se faire recenser au CCAS en téléphonant au 03.21.44.94.15.

Retrouvez les recommandations en cas de fortes chaleur sur l'illustration ci-contre !



ÉCOUT'TRUCK



Depuis le 29 avril 2019, la Mission Locale de Lens Liévin va à la rencontre des jeunes de la cité 10, quartier Politique Ville.

Cette action se matérialise concrètement par la présence tous les lundis d'une camionnette sur le parvis de la Salle Culturelle Marguerite de 13H45 à 15H15.

L'objectif est d'échanger avec les jeunes de la cité, de les écouter, de les informer et si nécessaire de les orienter vers les partenaires en fonction des problématiques détectées.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire.

TARTE DE LA DUCASSE

Le mercredi 15 mai 2019, le Centre Communal d'Action Sociale organisait la tarte de la ducasse à la salle des fêtes.

A cette occasion, un après-midi dansant était proposé aux nombreux sainsois et sainsoises présents.

Un moment convivial d'échange et de partage.



INFO LOGEMENT

MAISONS & CITÉS

Maisons & Cités nous a indiqué son intention de vendre 36 logements situés Cité Hermaville.

RÉSIDENCE VANCAILLE

La dernière tranche de la construction de logements sociaux de la Résidence Vancaille est maintenant achevée. Elle se compose de maisons de type T3, T4 et T5.

Pas-de-Calais Habitat a procédé à la remise des clés aux locataires ce 19 juin.



"Nous ne devons pas entreprendre plus que nous ne pouvons, mais nous ne devons pas réaliser moins que nous ne pouvons." René Le Sonnet, *Le devoir* 1930



Marcel CLEMENT

Adjoint délégué aux Travaux

Jean-Luc BRU

Conseiller délégué à l'Aménagement du territoire et à l'Accessibilité

ENLÈVEMENT DES MEZZANINES DE L'ÉCOLE JEANNETTE PRIN

Après un problème récurrent depuis une petite dizaine d'année, la commission de sécurité et du bureau de contrôle a imposé l'enlèvement des deux mezzanines de l'école Jeannette Prin. Les Services Techniques ont ensuite réalisé les travaux de peinture. S'en suivra la construction de placards.



RÉUNION PUBLIQUE TRAVAUX BOULEVARD VAUBAN

Une réunion de présentation des travaux d'assainissement et de voiries du boulevard Vauban a été organisée en présence des représentants de la CALL, de Véolia et de la Municipalité. Les riverains ont pu trouver les réponses à leurs interrogations et prendre connaissance de l'organisation du chantier.



TRAVAUX IMPASSE LAENNEC

La mise aux normes de l'assainissement de l'impasse Laennec a été effectuée. Les six habitations de cette rue sont maintenant raccordables au tout à l'égoût. Pour parachever le chantier, les travaux de voirie seront effectués courant septembre.



TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA RUE ALFRED DE VIGNY

Ils débuteront en octobre, le but étant de ralentir les véhicules provenant de Mazingarbe, en concertation avec les services du Département, de la Sous-Préfecture et de la Police. Le Département subventionne en partie l'aménagement de sécurisation de la rue.

Les panneaux d'agglomération seront déplacés. Entre Sains-en-Gohelle et Mazingarbe, la vitesse sera limitée à 70km/h et des bandes d'avertissement seront posées. Il reste à charge de la commune 2 feux tricolores intelligents (17 000 euros HT) d'un passage pour piéton au norme PMR (Personne à Mobilité Réduite) avec aménagements de ses abords (12 000 euros HT).



EMBELLISSEMENT DU BOULEVARD LECLERC

L'aménagement paysager du boulevard Leclerc a commencé...

Les agents du Centre Technique Municipal ont entrepris la plantation des vivaces et arbustes qui remplaceront la végétation qui avait dû être enlevée précédemment. Des graines seront également semées et vous pourrez bientôt apprécier les parterres fleuris qui mettront en valeur ce Boulevard.



TRAVAUX

35 TERRAINS À BÂTIR RUE BUFFON

**LIBRE DE
CONSTRUCTEUR**

À PARTIR DE 41 000 €

**RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE
SERVICE URBANISME
03.21.44.94.00**



AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA HALLE DES SPORTS "LIBERTÉ"



"Le plaisir se ramasse, la joie se cueille et le bonheur se cultive." *Bouddha*



Jean-Jacques LOOTEN

Adjoint délégué à l'Environnement et à la Politique de la Ville

Dorise TRANAIN

Conseillère Communautaire

CLIIINK ...

Notre Ville a été choisie par la CALL pour expérimenter le dispositif Cliink qui incite au tri sélectif du verre en récompensant les utilisateurs par un système de points de fidélité. 14 bornes ont été installées à SAINS EN GOHELLE. Vous pouvez facilement en trouver une près de chez vous :

- Rue F. d'Esperey - à l'entrée de la Pâturage Charlemagne
- Rue des claires Fontaines - sur le parking du cimetière
- Bd de la Liberté - près du collège
- Rue Sully - Face au parking de la Halle des Sports
- Place de la Résistance
- Avenue Mitterrand - Fond de SAINS
- Rue Yourcenar
- Place de la Marnie
- Rue de Normandie - face au square Eugène Wargnier
- Rue Yves Montant - à l'angle de l'avenue Mitterrand
- Résidence Jacques Brel
- Parc de la Rocade
- Rue Vincent Van Gogh
- Bd De Gaulle - Fosse 10

Bien que les points de fidélité offrent de nombreux avantages (bons d'achat, réductions, offres promotionnelles chez les 111 partenaires), seule 16% de la population sainsoise est actuellement inscrite au programme Cliink ...

Afin de profiter vous aussi des atouts de Cliink tout en participant à un système de collecte sélective responsable, inscrivez-vous sur www.cliink.com grâce au numéro de la carte qui vous sera remise à l'accueil de la Mairie.

COMMENT ÇA MARCHE ?



LES DÉJECTIONS ANIMALES

Nous pouvons constater de nombreuses déjections canines sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts. Il est pourtant obligatoire pour les propriétaires d'un animal de procéder immédiatement au ramassage des excréments.

Le propriétaire encoure une contravention d'un montant minimum de 68 euros pour le non respect de ces dispositions.



COMPOSTEZ VOS DÉCHETS

Le 7 mai s'est tenue à la salle Trannin une réunion publique organisée par la CALL, en partenariat avec la Société Nicollin. Cette réunion avait pour objectif de présenter l'utilisation du composteur afin de réduire les déchets domestiques, le but étant d'abaisser de plus de 50% le poids des déchets à incinérer. Suite à cette réunion, les participants ont pu retirer un formulaire (charte d'engagement) qu'ils devront remettre à la Société Nicollin à Avion afin de récupérer leur composteur gratuitement. Si vous avez manqué cette présentation, d'autres seront organisées sur le secteur. Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites de la CALL et de la Société Nicollin.



3 PARCOURS DE RANDONNÉES

Il y a quelques semaines, les agents des services techniques ont implanté le panneau regroupant les parcours de randonnées que vous pouvez consulter dans le parc Bacon. Merci à l'association "Noeux Environnement" qui a balisé ces 3 parcours :

- Le chemin de la Cité 10, parcours 1 heure pour un trajet de 3,9 km.
- Le chemin de Terres, parcours 1 heure 30 pour un trajet de 6 km
- Le chemin des Mines, parcours de 2 heures pour un trajet de 7,3 km

Vous souhaitez une version papier, rendez-vous à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.



JARDINS FLEURIS

La saison estivale va débuter dans quelques jours. Les fleurs poussent, les belles couleurs apparaissent. Le concours des jardins fleuris contribue à l'embellissement de la Ville et de ses quartiers. Le Jury effectuera, le Jeudi 27 Juin, une tournée pour noter les espaces verts et le fleurissement des jardins des nombreux participants.



ECHARDONNAGE

La destruction des chardons dans le Pas-de-Calais est fixée par un arrêté préfectoral du 11 juin 2001. Elle est rendue obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause, ou à défaut à son propriétaire ou usufruitier. Chaque année, la destruction des chardons sera effectuée au cours du Printemps ou de l'été au plus tard le 14 juillet. En cas de défaillance des occupants, le maire pourra alors faire procéder à la destruction des chardons aux frais des intéressés.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

En ce début année, nous pouvons encore constater l'accumulation d'ordures dans des endroits non prévus à cet effet.

Les dépôts sauvages sont interdits (code pénal articles R632-1, R635-8 et R644-2).

Les collectes des encombrants ont lieu chaque trimestre par la société NICOLLIN.

Le dernier passage a été effectué le 18 juin dernier.

Le prochain ramassage aura lieu le 17 septembre à partir de 7h00.

FRELONS ASIATIQUES

Différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen

Différence entre les Nids de Frelons Asiatiques et Européens

Pourquoi le Frelon Asiatique est une menace ?

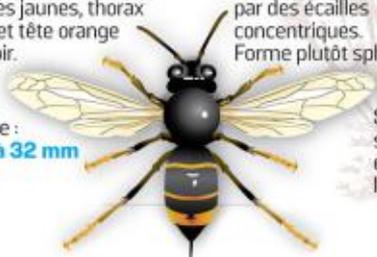
Frelon asiatique

Nid

Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Pattes jaunes, thorax noir et tête orange et noir.

Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme plutôt sphérique.

Taille : 17 à 32 mm



Situé souvent en pleine lumière.



Frelon européen

Nid

Abdomen jaune rayé de noir.

Grande entrée (10 cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme conique.

Pattes rousses, thorax noir et roux et tête jaune-orange.

Taille : 18 à 35 mm



Situé dans l'obscurité (arbre creux, toiture).



Le frelon asiatique se nourrit de fruits, mais aussi d'insectes parmi lesquelles les abeilles, riches en protéines, ont une place de choix. Il se place à l'entrée des ruches, en vol stationnaire et se rue sur l'abeille qu'il capture avec ses longues pattes. Les dégâts qu'il cause sur les ruches sont à leur paroxysme en fin d'été où il peut aller jusqu'à piller le couvain en plus de tuer les ouvrières.

Le frelon asiatique est peu agressif lorsqu'il est seul, cependant la colonie peut s'avérer dangereuse, notamment lors d'attaques collectives pour protéger son nid. Les personnes et les animaux à proximité pourraient alors être considérés comme une menace.

Si vous détectez un nid, il ne faut pas s'approcher, toucher ou tenter de le détruire. Contacter le Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles du Pas de Calais au 03.21.21.24.44 ou au 03.21.21.20.00 le soir et week-end. En cas de situation urgente, il convient de composer le 18 ou le 112.

ETAT CIVIL



"Tous les hommes pensent que le bonheur se trouve au sommet de la montagne alors qu'il réside dans la façon de la gravir." Confucius

Odile LELEU

Adjointe déléguée à l'Etat Civil, aux Relations Publiques, aux Finances et aux Ressources Humaines

Encore toutes nos félicitations !

NAISSANCES

DEBRIL COIN Maïron, le 15 mars à Lens
BLAZART Victoire, le 06 avril à Arras
TREHOUX Valentin, le 27 avril à Lens
HAPPIETTE Noé, le 08 mai à Arras
BARBIER LECA Bastien, le 16 mai à Lens

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

30 mars : **SERGEANT JASCZC** Cléa
13 avril : **MAUBERT** Antoine
27 avril : **VASSEUR** Romy
25 mai : **DEVILLER** Mia, **DEVILLER** Charlie,
MARCHE Clémence et **BRONQUART** Elysa

MARIAGES

27 avril : **HENON** David et **TIRONI** Stella
25 mai : **ROSE** Johnny et **BRAECKEVELDT** Aline
1er Juin : **MILCZYNSKI** Jérémy et **FATOUT** Chloé,
PAGOTTO David et **VILAIN** Sylvie
8 juin : **FRANGI** Jean-Michel et **POIDEVIN** Caroline
ROMANOWSKI Sébastien et **BOIDIN** Vanessa,
TREBUCHET Laurent et **LEFEBVRE** Valérie

PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ (PACS)

22 mars : **TIPREZ** Jonathan et **BAR** Emilie
25 mars : **VANDAPEL** Antony et **JOLIE** Delphine
29 mars : **SERGEANT** Julien et **JASZCZ** Amandine
19 avril : **SUEL** Pascal et **HALLEZ** Kelly
19 avril : **DESCAMPS** Jérémy et **GUISELIN** Anne-Sophie
2 mai : **JONCKANS** Jonathan et **GOSSEYE** Mélanie
BERTON Romain et **KINCHE** Cynthia
16 mai : **STAES** Julien et **DOUTRELONG** Lindsay
6 juin : **BEAUVOIS** Gauthier et **ROUSSETTE** Amélia

DÉCÈS

DOUCET Bernard, 71 ans, le 20 mars à Sains-en-Gohelle
THELLIER Hervé, 65 ans, le 15 mars à Lille
DELAPORTE née DALVAL Rolande, 88 ans, le 15 mars à Lens
CONDETTE Serge, 60 ans, le 27 mars à Beuvry
SKUPIEN François, 37 ans, le 04 avril à Lille
GALVAIRE née **VASSEUR** Marie-Laurence, 69 ans, le 10 avril à Sains-en-Gohelle
PICART Isabelle, 58 ans, le 13 avril à Beuvry
CAPRON née **HAUTECOEUR** Evelyne, 84 ans, le 14 avril à Beuvry
COULON Monette, 62 ans, le 15 avril à Hénin-Beaumont
DURCZEWSKI Bernard, 83 ans, le 19 avril à Lille
DOYER née **DAMIENS** Odette, 92 ans, le 24 avril à Sains-en-Gohelle
AMMICHE Saïd, 80 ans, le 23 avril à Bully-les-Mines
DELENGAIGNE Aimé, 85 ans, le 1^{er} mai à Bois-Bernard
KAYSER Claude, 79 ans, le 06 mai à Sains-en-Gohelle
LEFEBVRE née **DOCQUOIS** Simone, 87 ans, le 04 mai à Béthune
GOGNEAU née **DELOMEZ** Laure, 86 ans, le 07 mai à Bully-les-Mines
KELLER Patrice, 62 ans, le 13 mai à Liévin
LEMAIRE Didier, 53 ans, le 15 mai à Lens
CHARLET née **DUCATEZ** Geneviève, 74 ans, le 24 mai à Lens
WALLAS Czeslaw, 86 ans, le 30 mai à Hénin-Beaumont
DELORY Christophe, 51 ans, le 1^{er} Juin à Lille

Recevez à nouveau
nos plus sincères condoléances.



**VOUS AVEZ 16 ANS,
PENSEZ AU RECENSEMENT !**

Munissez-vous du livret de famille
de vos parents ainsi que de votre pièce d'identité.
Cette démarche obligatoire est à effectuer
au service Etat Civil de la Mairie.

Activités Sportives pour Adultes

Gymnastique Séniors

Tous les Mardis
de 9h00 à 10h00
à la Salle Trannin

Reprise le 10 Septembre

Petite Marche

Tous les Jeudis
de 9h00 à 10h00

Rendez vous sur le Parking
de la Halle des Sports

Reprise le 12 Septembre

Grande Marche

Tous les Vendredis
de 8h45 à 11h00

Rendez vous sur le Parking
de la Halle des Sports

Reprise le 13 Septembre

Pour toutes ces activités, un Certificat Médical est obligatoire

Renseignements à l'espace Ludovic LEROY - 03.21.45.62.40



Concours Photo "Reg'art Sains"

Envoyez vos clichés avant le 30 septembre 2019

Contact : 03.21.44.94.00

culture.sains@gmail.com



VIDE-GRENIERS

Le Dimanche 21 juillet 2019 de 7h00 à 17h00

Rue Sully, rue Franchet d'Esperey, avenue du Prince, bd du Général de Gaule et rue de l'égalité
Organisé par l'A.S.F.L

700 exposants **7,50 euros les 5 mètres**

Renseignements : A.S.F.L au 03 21 44 39 41

Le mardi, mercredi et vendredi de 17h00 à 19h00

Le samedi 10 août 2019 de 7h00 à 18h00

Rue Jean Jaurès, rue Camille Claudel, résidence Manneret, rue Marie Yourcenar et rue Gaston Dupuich
Organisé par l'association "les enfants du fleuve"

200 exposants **7,50 euros les 5 mètres**

Renseignements : Ingrid au 06 16 46 26 04

Du 1er avril au 29 mai, le lundi et jeudi de 17h00 à 19h00 pour les riverains
Et à partir du 3 juin, le lundi et le jeudi de 17h00 à 19h00 pour les extérieurs

Le dimanche 8 septembre 2019 de 8h00 à 18h00

Avenue François Mitterrand, rue Joffre et bd Leclerc
Organisé par le racing club de Sains

300 exposants **7,50 euros les 5 mètres**

Renseignements : Robert B. au 06 99 89 21 21

Du 26 juillet au 9 août, le mercredi et le vendredi de 17h00 à 19h00 pour les riverains
Et à partir du 14 août, le mercredi et le vendredi de 17h00 à 19h00 pour les extérieurs



Accueils de Loisirs
Juillet - Août
 du 08/07 au 26/07 du 31/07 au 23/08

Piscine
 Playa Tour
 Filets
 d'Olhain
 Accro-
 branche
 Etc...

- Accueils de Loisirs "Culture" pour les 3 - 11 ans
- Accueils de Loisirs "Sports" pour les 6 - 11 ans

A l'Ecole Barbusse pour les 6 - 11 ans A l'Ecole J. Prin pour les 3 - 5 ans

Inscriptions sur My Perischool de 03/06 au 23/06
 Renseignements à l'Espace Jeunesse ou au 03.21.45.62.40

VACANCES AU C.A.J



**TU AS ENTRE 12 ET 17 ANS ?
 ALORS VIENS T'ÉCLATER AU C.A.J
 PENDANT LES VACANCES !**

**MINI SÉJOUR TOURNOIS LASERGAME
 SOIRÉES ACCROBRANCHE SORTIES
 SPORTS PÉTANQUE FRAPABINGUE**

VIENT VITE DÉCOUVRIR TOUTES CES ACTIVITÉS
 AU 2 ET 4 RUE DE NICE À SAINS EN GOHELLE

Ecole Municipale de Sports

Saison 2019/2020



SPORT

**3 - 5 ans : Vendredi de 17h00 à 18h00 au Dojo
 Samedi de 11h00 à 12h00 au Dojo**

5 - 7 ans : Jeudi de 17h00 à 18h00 au Dojo

8 - 12 ans : Vendredi de 17h00 à 18h00 au Complexe Sportif

Inscriptions à l'Espace Jeunesse
 le 01, 02, 03, 04 et 05 Juillet de 14h à 17h
 ou le 26, 27, 28, 29 et 30 Août de 14h à 17h
 Reprise le 12, 13 et 14 Septembre.

Renseignements à l'Espace Jeunesse au 03.21.45.62.40

RÉPONSES AUX JEUX DU PRÉCÉDENT NUMÉRO



E	C	S	M	C	Y	J	D	Z	Z	V	A	A	J	M
W	O	A	A	O	I	T	D	V	K	P	D	R	S	U
D	N	I	R	M	Q	S	H	E	Z	L	C	J	R	M
U	S	N	G	M	W	L	E	I	P	O	O	O	A	I
F	E	S	U	U	G	Y	D	E	K	R	O	I	N	C
Z	I	O	E	N	I	B	H	K	E	E	W	N	D	R
I	L	I	R	E	E	O	S	F	Y	F	T	T	I	E
A	E	S	I	Y	Z	O	S	C	D	E	Z	L	S	U
Y	U	T	T	S	N	A	F	F	E	T	S	N	S	V
A	C	C	E	S	S	I	B	I	L	I	T	E	E	R
G	O	H	E	L	L	E	T	T	E	C	A	P	M	X
Q	J	E	K	N	W	K	E	I	G	E	H	W	E	M
Q	P	M	A	N	D	A	T	L	U	D	L	J	N	R
E	I	F	F	E	L	N	P	I	E	U	L	V	T	E
U	R	B	A	N	I	S	M	E	F	Y	W	Z	U	E
A	O	N	R	C	H	K	B	C	M	I	M	E	U	K

Mots-Mêlés

Vacances



Tongs
Piscine
Fete
Repos
Detente

Camping
Lunettes
Short
Caravane
Plage

Juillet
Colonie
Aout
Soleil
Parasol



La recette de l'atelier cuisine des IRIS

Parmentier de confit de canard
proposé par Michelle

Temps 45 min
pour 4 personnes

- Ingrédients :
- 4 cuisses de canard confites
 - 2 oignons
 - 2 échalotes
 - 10 pommes de terre (bintje)
 - 2 cuillères à soupe de crème fraîche
 - Lait
 - Eau
 - 1 pincée de muscade
 - Sel
 - Poivre



- 1) Lavez et épluchez les pommes de terre, et mettez-les à cuire dans un grand volume d'eau salée.
- 2) Réchauffez les cuisses de canard au bain-marie pour les extraire de leur graisse.
- 3) Conservez une cuillère à soupe de graisse de canard.
- 4) Découpez et hachez grossièrement les cuisses confites (surtout ne pas mixer !).
- 5) Emincer les échalotes et les oignons.
- 6) Dans une large poêle ou une sauteuse, faites blondir les oignons et les échalotes hachés dans la cuillère à soupe de graisse de canard, à feu très doux.
- 7) Lorsque ce mélange oignons et échalotes est bien blond, ajoutez le hachis de canard et mettez à feu vif, en mélangeant vivement, pendant 5 minutes. Le hachis de canard doit être finement grillé en surface, mais rester moelleux. Réservez hors du feu.
- 8) Ecrasez vos pommes de terre à la fourchette et ajoutez 50% d'eau et 50% de lait jusqu'à obtenir une purée moelleuse.
- 9) Salez, poivrez, ajoutez une pincée de muscade et de cuillère crème fraîche.
- 10) Préchauffez le four à 200°C (thermostat 6-7)
- 11) Dans un plat suffisamment haut, étalez la moitié de votre hachis de canard.
- 12) Mélangez la moitié qui reste avec le même volume de purée et étalez cette deuxième couche sur la première. Finissez par une troisième couche de purée.
- 13) Striez le sommet de votre purée avec le dos d'une fourchette.
- 14) Laissez cuire à four chaud (200°C) pendant 25 minutes. Vous pouvez également finir la cuisson 3 minutes sous le grill pour obtenir un joli gratiné.
- 15) Servez avec une salade.

Bon appétit !

Retrouvez les 7 différences entre ces 2 photos



Directeur de Publication : Alain DUBREUCQ

Rédaction : Le Comité Gohellette

Conception : Service Communication

Impression : Imprimerie Hechter - Vendin-lès-Béthune

Réalisé avec le logiciel libre et opensource : Scribus

14 ET 15 SEPTEMBRE 2019

SALLE MARGUERITE

PLACE DE LA MARNE

SAINS-EN-GOHELLE

ALL SAINTS TATTOO SHOW

ÉDITION 11^{ème}

4€ LA JOURNÉE
7€ LES 2 JOURS

OUVERTURE DES PORTES A 10H

24 TATOUEURS

RESTAURATION

CONCERTS

ANIMATIONS

CONCOURS

STANDS



Partix



LENS LIEVIN
LE SENS DE L'ESSENTIEL



ALLSAINTSTATTOOSHOW



ALL SAINTS TATTOO SHOW